

LAMPERTSLOCH

Bulletin municipal

Octobre 2026



Édito

Chères villageoises, chers villageois,

Enfant du village, j'ai eu la chance de grandir avec le souvenir de nos fêtes de village, ces moments de retrouvailles où la fraternité entre les habitants était palpable. Ces fêtes, ce sont nos associations qui, année après année, leur ont donné vie. Malgré les difficultés, elles se sont adaptées et n'ont jamais lâché. Sans elles, et je suis convaincu qu'elles en sont conscientes, Lampertsloch ne serait pas Lampertsloch.

Cette fraternité, ce lien entre nous, a tenu malgré le temps qui passe et les municipalités qui se succèdent. Il tient encore aujourd'hui, alors que nos bâtiments et nos voiries vieillissent et que le changement climatique met à rude épreuve nos jardins, nos forêts, notre planète.

Notre forêt, justement, parlons-en. Tout promeneur, vététiste, bûcheron amateur ou simple amoureux de la nature saura reconnaître à quel point la vie serait impossible sans elle.

Ma brève expérience de conseiller, puis d'adjoint, m'a permis de me rendre compte de la complexité de sa gestion. La préserver fait partie de nos responsabilités.

Bâtiments, voiries, forêt : les défis ne manquent pas. Pourtant, je suis intimement convaincu que notre village garde, et gardera toujours, cette force, ce lien particulier. Ce lien, c'est à nous tous d'y veiller, quelles que soient les difficultés rencontrées.

Et chacun y contribue à sa manière. Je tiens donc à remercier Pierre, notre maire, ses adjoints, nos conseillers municipaux, mais aussi toutes les personnes qui participent, directement ou indirectement, à maintenir et faire avancer notre commune : villageois, secrétaires de mairie, agents municipaux, techniciens forestiers, professeurs des écoles, bénévoles des associations, et j'en oublie certainement... C'est la cohésion entre toutes ces personnes qui fait de Lampertsloch ce merveilleux lieu de vie, et c'est avec fierté que j'y apporte, à mon tour, ma contribution.

Jean HEBTING
2ème adjoint au Maire

Conseil du 15 juillet

Convention avec l'ONF

La Commune est propriétaire de bois et de forêts relevant du régime forestier.

Pour faciliter la gestion administrative des ventes de bois, le conseil municipal a approuvé une **convention** avec l'**Office national des forêts (ONF)**.

Concrètement, l'ONF pourra établir et émettre les factures des ventes de bois réalisées par la commune dans le cadre des ventes simples.

La Commune reste décisionnaire pour les ventes de bois et leurs conditions.

L'ONF s'occupera de la facturation, mais pas de l'encaissement des recettes.

Le recouvrement reste assuré par le comptable public de la commune.

1 300 € pour la fête du 14 juillet

La commune a décidé d'accorder un **don de 1 300 € au comité des fêtes** de Lampertsloch pour l'organisation de la **cérémonie du 14 juillet 2026**.

Une aide qui contribue au bon déroulement des festivités et à la vie du village.

Conseil du 1er septembre

Adhésion au CNAS

La Commune a décidé d'adhérer au CNAS (Comité National d'Action Sociale) à compter du 1er septembre 2026.

Cette adhésion permettra aux agents municipaux en activité de bénéficier de différentes prestations sociales.

La cotisation est prise en charge par la commune et s'élève à 78 € par agent pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2026.

Afin de poursuivre l'adressage du nouveau lotissement du village, les élus ont retenu la dénomination suivante : **Impasse du Tailleur**. Le nom de l'impasse du Tailleur fait référence à Monsieur René Brunck, ancien artisan de Lampertsloch.

Installé dans la commune, il y exerçait le métier de tailleur dans un atelier situé à proximité du nouveau lotissement. Celui-ci se trouve aujourd'hui dans le prolongement de son ancien lieu de travail.

Le choix de cette dénomination constitue ainsi un hommage à cet artisan qui a marqué la vie locale par son savoir-faire et son activité professionnelle. À travers ce nom, la Commune souhaite préserver la mémoire de celles et ceux qui ont contribué à son histoire et à son identité.

200 € pour soutenir l'ARAHM

Le conseil municipal a voté une **subvention de 200 €**

à l'**Association Régionale d'Aide aux Handicapés Moteurs (ARAHM)**.

Cette association accueille chaque jour, dans son Institut d'Éducation Motrice, un jeune habitant de Lampertsloch.

Par cette aide, la commune souhaite **contribuer au soutien des personnes en situation de handicap** et des structures qui les accompagnent.

Maintien de la ZAER

Le Conseil municipal a décidé de maintenir la zone d'accélération des énergies renouvelables située au niveau de l'ancienne raffinerie, tout en réduisant son périmètre.

Cette modification vise à limiter la zone aux parcelles ayant fait l'objet de remblais terreux, afin de préserver les terrains voisins présentant un enjeu important pour la biodiversité.

La zone ainsi retenue représente une superficie totale de 36 067 m².

Une nouvelle zone intitulée « parc solaire l'ampère » a également été déposée en août 2026.

Rapport sur la qualité et le prix du service public d'eau potable

Le réseau qui dessert la Commune de Lampertsloch est géré par le délégataire SDEA Alsace Moselle. L'eau y est classée « très douce », avec une dureté de 8,7 °f, ce qui la rend agréable à boire et peu entartrante pour les appareils ménagers.

Les analyses chimiques et bactériologiques récentes (derniers prélèvements autour de juillet 2026) montrent une excellente qualité microbiologique : Escherichia coli, entérocoques, bactéries coliformes et spores sont tous à 0 pour 100 mL. Les teneurs en minéraux sont faibles à modérées : calcium 30 mg/L, potassium 2,0 mg/L, magnésium 2,7 mg/L, sodium 2,3 mg/L, sulfates 3,1 mg/L. Les métaux lourds et pesticides sont sous les seuils de préoccupation : arsenic 4,09 µg/L, fer total 4 µg/L, mercure 0,02 µg/L, atrazine 0 µg/L. La somme des 20 PFAS surveillés est à 0 µg/L, indiquant l'absence de dépassement pour ces « polluants éternels ».

Un seul indicateur est signalé non conforme : l'équilibre calcocarbonique (catégorisé « eau agressive »), relevé lors de l'analyse du 23/01/2026. Cette non-conformité porte sur une valeur de référence (et non une limite sanitaire stricte), ce qui n'empêche pas l'eau d'être considérée potable.

Elle peut toutefois traduire un déséquilibre pouvant favoriser la corrosion des canalisations et justifie une vigilance de l'exploitant sur le réseau.

Tous les indicateurs disposant d'une limite réglementaire à ne pas dépasser sont conformes, garantissant une eau saine pour la consommation humaine. Les données proviennent du contrôle sanitaire officiel publié sur data.gouv.fr, mis à jour mensuellement. Lorsqu'un paramètre n'apparaît pas, cela signifie qu'aucune analyse n'a été réalisée pour celui-ci lors des derniers prélèvements.

En pratique, les habitants peuvent boire l'eau du robinet en toute confiance sur ce réseau, malgré le point d'attention sur l'agressivité. En cas d'odeur, de trouble ou de changement inhabituel, il est recommandé de contacter le distributeur SDEA Alsace Moselle.

Globalement, le profil de l'eau est celui d'une eau douce, microbiologiquement sûre, faiblement minéralisée et sans pollution détectée par les paramètres surveillés.



VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE



Forêts certifiées

**FORÊT COMMUNALE DE LAMPERTSLOCH
FORÊT COMMUNALE DE LOBSANN**

VENTE AUX ENCHERES

Samedi 17 octobre 2026 à 10h00
à la salle des fêtes de Lampertsloch

Lots mis en vente :

LAMPERTSLOCH

- 18 lots de fond de coupe
et/ou bois sur pied en parcelles 4-2-10-9-8-6
- 3 lots de grumes parcelles 8 et 6.

LOBSANN

- 9 lots de fond de coupe et/ou bois sur pied
en parcelles 2-4
- 7 lots de grumes parcelle 4

VIE DU CONSEIL

Sortie en forêt du Conseil Municipal

À la découverte de notre forêt communale

Le Conseil municipal s'est déplacé en nombre le dimanche 20 septembre au matin afin de participer à une visite guidée de notre forêt communale, commentée par notre garde forestier, **Damien Leichtnam**.

Cette matinée a permis aux élus de mieux comprendre la richesse et la diversité de l'écosystème forestier, ainsi que le rôle essentiel de la forêt dans la préservation de la biodiversité.



Avec près de 350 hectares, notre forêt communale constitue un patrimoine naturel exceptionnel pour notre commune. Au fil de la promenade, Damien Leichtnam a partagé ses connaissances sur les différentes essences d'arbres, la faune, la gestion forestière et les enjeux liés à la préservation de cet environnement.

Une visite enrichissante, qui a permis à chacun de porter un nouveau regard sur cette immense forêt qui fait pleinement partie de l'identité et du patrimoine de notre village.



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Du côté de l'école



Mise en peinture sous le préau et dans les salles de classe, étagère à chaussures et nouveau système d'alarme pour l'école.



Places de parking supplémentaires impasse de la nouvelle école.

Pendant tout l'été, Eric, notre agent communal et Jordan, en contrat pour un job d'été, ont remis en état toute une série d'infrastructures dans le village. (bancs de la place du Tilleul, barrières des ponts et accès à l'école, plots et chevalet de pompe à pétrole à la sortie vers Merwiller, ...)

Peinture, travaux & remise en état



Du côté du cimetière



La Commune a réalisé la mise en place d'un columbarium au cimetière communal. Les travaux ont débuté le 15 avril 2026 et se sont achevés le 24 juin 2026. Cette opération a bénéficié d'une subvention de 5 000 € accordée par l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2026.



DETR - DSIL

ÉVÈNEMENTS

Groupe de Jeunes
Lampertsloch

WADELE OWE

Hall des fêtes de Lampertsloch



VENDREDI 9 OCTOBRE 2026
A PARTIR DE 19H

Au choix : Wadele ou Kassler
Fromage - Dessert - Café
20€

Plat végétarien :
Lasagnes de légumes

Uniquement sur réservation
auprès de Frantz **06.80.06.42.41**
Avant le mardi 6 octobre

Boulangerie *Edelweiss* *ça se fête !*

10 ANS

Samedi
10 OCTOBRE

VENEZ CÉLÉBRER
AVEC NOUS
10 ANS DE PASSION
ET DE SAVOIR-FAIRE !

REPAS DE MIDI ANIMÉ PAR
Mario und Christoph
GROUPE DE MUSIQUE

ANIMATIONS
DÉGUSTATIONS
SURPRISES
et bonne humeur
au rendez-vous !

Merci pour votre fidélité
depuis 10 ans !

À l'occasion des 10 ans de la
Boulangerie Edelweiss,
nous vous proposons une journée spéciale :



Marché du terroir, à partir de 9h,
avec des producteurs locaux.



Restauration sur place à partir de 12h :
barbecue, dampfnudel ou tartines façon
tarte flambée et plein de petites
douceurs sucrées.



Animation musicale à partir de 12h30
par Mario und Christoph
tout droit venus d'Autriche.

2026
OCTOBRE
17

Le Comité des Fêtes de Lampertsloch organise la

RANDONNÉE DU

Lever du Soleil
Au Sultzzerkopf



Départ : 6h45
Salle des fêtes
Lampertsloch

Un petit déjeuner sera servi à
l'arrivée au refuge du Club Vosgien.
Lampes frontales, chaussures de
marche conseillées

11 € / personne

Inscriptions /

Renseignements

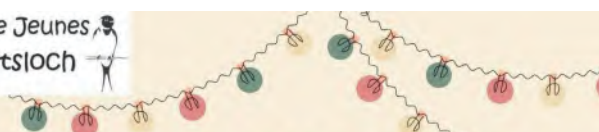
Freddy Thalmann :

06 32 65 18 62

thalmann.freddy@gmail.com



Groupe de Jeunes
Lampertsloch



APERO-SPRITZ

Dimanche 11 octobre 2026 dès 11h



AU SPRITZHEISEL - PLACE DU TILLEUL À LAMPERTSLOCH



 **FOOTBALL CLUB
LAMPERTSLOCH-MERKWILLER**

Marché du tilleul

 **Le 14 novembre**
 **Au Tilleul de Lampertsloch**

AU MENU

 **Soupe de pois de Freddy**
 **avec saucisse**
ou
 **grillades**

Venez nombreux partager un bon moment autour d'un repas convivial!

Le Football Club Lampertsloch-Merkwiller vous attend !

 Jambon frites, grillades, soupe de pois et saucisse

MARCHÉ DE NOËL

**SAMEDI 12/12
LAMPERTSLOCH**

 Visite du Père Noël

 Vous souhaitez exposer ?

 Marché de Noël dès 10h

Appel à exposants

Enregistrement gratuit sur www.comite-des-fetes-lampertsloch.fr ou via le QR code :



À partir de 10h
Salle des Fêtes
Restauration sur place à midi
Troc de jouets
Espace jeux



Journée organisée par le Comité des Fêtes et les associations du village.
Avec le soutien de la Mairie de Lampertsloch.







Kesselfleisch

L'Association Cheval et Nature est heureuse de vous donner rendez-vous au Rossplätz **le samedi 17 octobre 2026 à midi** pour sa journée Kesselfleisch.

Repas – Fromage – Café

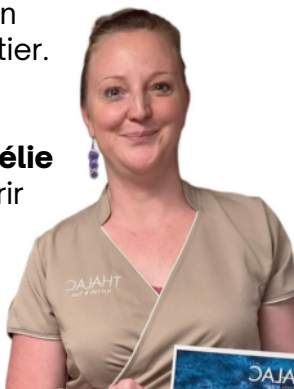
Pour tout renseignement, les membres de l'association restent à votre disposition.
Pascal SCHULER, président de l'ACN : 06.74.59.83.12

18 €

! Places limitées, uniquement sur réservation !

Moi, c' est Aurélie!

Esthéticienne diplômée depuis 2011, j'ai 41 ans et toujours la même passion pour mon métier. Je vous ouvre les portes du **Cocon d' Aurélie** pour vous offrir une vraie bulle de douceur et prendre soin de vous.



Installée à Lampertsloch depuis 2014, je suis mariée et maman d'une fille de 7 ans, scolarisée dans le village. Passionnée par le bien-être, j'ai souhaité ouvrir cet institut afin de proposer aux habitants un service de proximité, chaleureux et accessible, dédié à leur bien-être et à leur détente. Ce qui me plaît particulièrement à Lampertsloch, c'est son cadre paisible, la convivialité de ses habitants et le véritable esprit de village qui y règne.

Nouveau commerce

THALAC
Instituts & Spas

NOUVELLE OUVERTURE

 **Le cocon d'Aurélie**
INSTITUT DE BEAUTE



 SOINS VISAGE & CORPS
  MASSAGES BIEN-ÊTRE
  ÉPILATIONS
  BEAUTÉ DES MAINS & PIEDS

RÉSERVEZ MAINTENANT !
DÉCOUVREZ VOTRE ÉCRIN DE BEAUTÉ
SERVICES EXCLUSIFS

ADRESSE
10 Route de Lobsann, 67250 Lampertsloch
 **06 65 78 88 15**

Uniquement sur Rendez-vous

Conseil des Enfants et des Jeunes

**LES
CANDIDATURES
SONT
TOUJOURS
OUVERTES !**

La Commune par le biais de la commission « Lien social & intégration pour le bien-vivre ensemble » met en place à partir du 1er janvier 2027 un Conseil des Enfants et des Jeunes afin de permettre aux plus jeunes de participer activement à la vie locale et de faire entendre leurs idées.

Le Conseil des Enfants et des Jeunes est un espace d'échange, de réflexion et d'action où les enfants et les jeunes pourront proposer des projets, participer à des initiatives citoyennes et contribuer à améliorer le cadre de vie de la commune.

Encadrés par des élus et des adultes référents, ils découvriront également le fonctionnement de la vie démocratique et l'importance de l'engagement citoyen.

Inscriptions

Directement à la mairie ou par mail :
adjoint1@lampertsloch.fr

- Prénom et nom de l'enfant
- Date de naissance de l'enfant
- Prénom et nom d'un adulte responsable
- Adresse mail
- Numéro de téléphone

Quels sont les objectifs du Conseil des Enfants et des Jeunes ?

- Donner la parole aux jeunes habitants de la commune
- Découvrir et apprendre les valeurs de citoyenneté et de participation à la vie locale ;
- Permettre aux jeunes de développer des projets concrets pour la commune ;
- Favoriser les échanges entre générations ;
- Sensibiliser les participants aux valeurs de respect, de solidarité et d'engagement.
- Ils s'engagent à participer à une réunion environ tous les 2-3 mois en fonction du moment de l'année et des projets en cours sur une période de 2 ans.

Qui peut s'inscrire ? Tous les jeunes âgés de 6 ans à 16 ans résidant dans la commune.

Une réunion d'information destinée aux enfants, aux jeunes et à leurs parents sera organisée le **21 novembre 2026 à 16h00** à la mairie afin de présenter le fonctionnement du Conseil des Enfants et des Jeunes.

Nous comptons sur la motivation et les idées de nos jeunes habitants pour faire vivre ce nouveau projet citoyen.

Les inscriptions sont à transmettre jusqu'au 31 octobre 2026 (inclus).

Appel à candidatures

Toute personne intéressée par le patrimoine et l'histoire locale est invitée à rejoindre ce groupe d'activités, qui aura pour objectif de valoriser la mémoire du territoire à travers la réalisation d'expositions, la création d'une galerie photographique, la rédaction d'articles historiques ou encore l'aménagement d'un sentier historique. Pour toute information complémentaire, merci de vous adresser à **M. Dany Walter**.

BATTUES EN FORÊT

Information battues dans la forêt de Lampertsloch

Nous souhaitons vous informer des prochaines battues organisées dans nos forêts. Comme toujours, l'objectif est d'**assurer une bonne régulation du gibier** et de **garantir la sécurité de chacun** lors de vos promenades, sorties sportives ou balades en famille.

VOICI LES DATES PRÉVUES :

- Samedi 21 novembre 2026
- Vendredi 4 décembre 2026
- Vendredi 22 janvier 2027

Pendant ces créneaux, nous vous invitons à **éviter les zones concernées**, à **rester attentifs à la signalisation** et à **privilégier d'autres chemins** pour vos sorties.

Commune de **LAMPERTSLOCH** Merci à tous pour votre vigilance et votre compréhension ! ♥

SOLIDARITÉ

Dépôt de jouets solidaires

Pour les enfants défavorisés

"Chaque année, des milliers de jouets sont jetés alors qu'ils pourraient connaître une seconde vie et faire le bonheur d'autres enfants. C'est dans cet esprit que le SMICTOM s'associe cette année à la grande collecte nationale de jouets organisée en partenariat avec l'éco-organisme Ecomaison.

Le principe est simple : les usagers pourront déposer leurs jouets à partir du **10 novembre à la mairie**. Les jouets collectés seront ensuite reversés aux associations partenaires (antennes locales de la Croix-Rouge et d'Emmaüs Nord Alsace) afin d'être réemployés et de leur offrir une seconde vie, plutôt que d'être jetés."



Participez à la collecte de matériel informatique destiné au reconditionnement !
Déposez vos équipements inutilisés à la mairie **avant le 20 novembre 2026** et contribuez ainsi à leur donner une seconde vie tout en favorisant une démarche solidaire et responsable.

Collecte de matériel informatique

Banque alimentaire

Évolution des dates pour la Collecte Nationale 2026

Cette année, la Collecte Nationale des Banques Alimentaires aura lieu le week-end du 6, 7 et 8 novembre 2026 partout en France.

L'objectif de ce changement de date : donner plus de visibilité à notre mobilisation.

Les denrées alimentaires pourront être déposées à l'accueil de la Mairie de Lampertsloch,

le vendredi 6 novembre 2026, aux heures d'ouverture.



Représentant 9% des approvisionnements des Banques Alimentaires, cette mobilisation est essentielle pour venir en aide aux personnes en situation de précarité alimentaire.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.

C'est l'automne !



ZOOM SUR UNE ASSOCIATION

Football Club Lampertsloch Merkwiller

Une nouvelle dynamique au service d'un esprit de famille



Une saison sportive contrastée, mais des valeurs toujours bien présentes

Au-delà des résultats sportifs, un club de football est avant tout une histoire d'hommes et de femmes, de rencontres, de bénévolat et de partage. Le Football Club de Lampertsloch-Merkwiler s'inscrit pleinement dans cette tradition.

La saison écoulée aura connu des fortunes diverses sur le plan sportif. L'équipe première, malgré les efforts consentis tout au long de la saison précédente, n'a pas réussi à se maintenir et évoluera à l'échelon inférieur cette saison. Une déception bien sûr, mais qui ne remet nullement en cause la volonté du club de repartir de l'avant et de construire sereinement l'avenir.

L'équipe 2, quant à elle, a connu une deuxième partie de championnat beaucoup plus encourageante. Après une première moitié de saison plus compliquée, les joueurs ont su retrouver de la confiance, de l'envie et une véritable dynamique collective, permettant au groupe de terminer sur une note nettement plus positive.

Nos jeunes engagés dans différents championnats au sein du regroupement de la JSOF donnent pleine satisfaction et sont source de fierté.

Mais au Football Club de Lampertsloch-Merkwiler, le football ne se résume pas à un classement ou à un résultat du dimanche. Solidarité, convivialité, esprit de famille et accueil constituent les fondations du club. Chacun doit pouvoir y trouver sa place, qu'il soit joueur, dirigeant, bénévole, parent, supporter ou simplement habitant souhaitant participer à la vie locale.



Une nouvelle équipe dirigeante pour assurer la continuité

L'un des faits marquants de cette année est sans aucun doute le renouvellement du comité et la pérennisation du bureau directeur. Cette évolution s'est faite dans un véritable esprit de continuité. Une nouvelle équipe de dirigeants, avec à leur tête Damien Leichtnam, a progressivement pris le relais de l'équipe précédente, avec la volonté de conserver ce qui fait l'identité du club tout en apportant de nouvelles idées et une nouvelle énergie. Cette transition mérite d'être soulignée, car elle démontre qu'une association peut évoluer et se renouveler sans perdre son histoire ni ses valeurs. Les nouveaux membres du comité peuvent ainsi s'appuyer sur l'expérience de celles et ceux qui ont fait vivre le club durant de nombreuses années. À ce titre, le club souhaite rendre un hommage particulier à Babette, ancienne présidente, ainsi qu'à toutes les personnes qui l'ont accompagnée dans la gestion et le développement du Football Club de Lampertsloch-Merkwiler. Leur investissement, souvent réalisé dans l'ombre et au prix de nombreuses heures consacrées au club, a permis de maintenir une structure solide et de transmettre aux nouvelles générations une association en ordre de marche. Aujourd'hui, la nouvelle équipe dirigeante entend poursuivre cette dynamique, avec l'ambition de faire du club un lieu où l'on vient bien sûr jouer au football, mais également se retrouver, échanger, partager et construire ensemble.



Le bénévolat : indispensable à la vie du club

La pérennité d'un club sportif repose toutefois sur bien plus que ses joueurs et ses dirigeants. Elle dépend avant tout de l'implication de ses bénévoles.

Tout au long de l'année, le Football Club de Lampertsloch-Merkwiler organise ou participe à différentes manifestations qui permettent à la fois de créer du lien dans la commune et de générer les ressources indispensables au fonctionnement du club. Organisation, préparation, installation, buvette, restauration, rangement, communication... derrière chaque événement réussi se trouvent de nombreuses heures de travail accomplies bénévolement.

C'est pourquoi le club lance aujourd'hui un appel à toutes les bonnes volontés. Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste du football ni membre du comité pour apporter son aide. Quelques heures, une compétence, un coup de main lors d'une manifestation ou simplement l'envie de participer à la vie du club sont déjà précieux.

Le Football Club de Lampertsloch-Merkwiler est également à la recherche de partenaires et de sponsors. Les entreprises et commerçants qui souhaitent soutenir la vie associative locale et associer leur nom à un événement, à un équipement ou à un projet du club sont les bienvenus. Ce soutien permet directement au club d'investir dans son fonctionnement, ses équipements et ses projets futurs.

Car finalement, l'avenir du club appartient à tous ceux qui souhaitent le faire vivre. Un club de football ne peut exister durablement que grâce à une équipe : celle des joueurs, des dirigeants, des bénévoles, des partenaires, des familles et des supporters.

Le Football Club de Lampertsloch-Merkwiler souhaite donc poursuivre son chemin avec cette ambition simple : rester un club familial, convivial et ouvert à tous, tout en construisant une nouvelle dynamique pour les années à venir.

crédit photo : FCLM



Pour rappel les entraînements ont lieu le **mardi et le jeudi de 19h30 à 21h00** au stade municipal de Lampertsloch et le jeudi un repas convivial est prévu après l'entraînement. Les contacts utiles pour nous rejoindre : Damien Leichtnam (06 32 03 24 53)

NOS JOIES - NOS PEINES

Anniversaires

Jacqueline GRIEBEL née EYERMANN le 25/07 - 80 ans

Gérard LANG le 27/07 - 82 ans

Caroline REMPP née MULLER le 17/08 - 94 ans

Arlette FINCK née GREFFE le 14/08 - 85 ans

Alice ROEHRIG le 08/09 - 88 ans

Albert SCHWITZGEBEL le 15/09 - 83 ans

Jeanne STEINMETZ née WURTZ le 22/09 - 91 ans

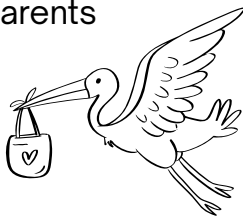
Xavière BRIOT née DISCH le 30/09 - 86 ans



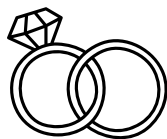
Naissances

Félicitations aux nouveaux parents

Aline DEMMERLE et Quentin WALTER, parents
d'Antonin WALTER, né le 19 août 2026



Anniversaires de mariage



Noces d'or - 50 ans de mariage :
Yolande JOST et Freddy THALMANN
- le 17 septembre

Décès

Xavier DELOULE, décédé
le 13 août 2026, à l'âge de 71 ans

Marguerite, Michèle SCHILLINGER
née BORDENAVE, décédée
le 14 septembre 2026, à l'âge de 86 ans

Marthe JOST
née ANSTAETT, décédée
le 25 septembre 2026, à l'âge de 95 ans

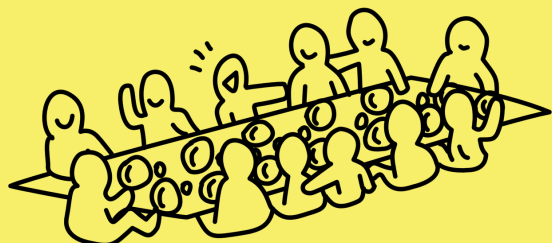
Fête des aînés

La fête des aînés aura lieu
le dimanche 29 novembre 2026

à la salle des fêtes de Lampertsloch.

Une invitation sera adressée
à chaque personne concernée.

La Commune se réjouit d'ores et déjà
de partager avec vous ce moment convivial.



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Mardis de 14h à 18h
Mercredis de 9h à 12h
Vendredis de 16h à 18h

CONTACTER LA MAIRIE

Téléphone : 03.88.80.77.45
Mail : mairie@lampertsloch.fr

PERMANENCES DES ELUS

Permanences du Maire, M. Pierre HERRMANN

- Les mardis de 17h à 18h
- Les vendredis de 17h à 18h30
- Sur rendez-vous

Permanence des Adjoints

- Les vendredis de 17h à 18h30
- Sur rendez-vous

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS

- Les mercredis de 13h à 15h
- Les samedis de 10h à 12h

En cas de décès
merci de contacter le Maire
qui se chargera de sonner le glas.
07.88.37.32.39
La sonnerie se fera après 17h



Protection des données personnelles et droit à l'image :

La Commune de Lampertsloch réalise régulièrement des photographies et recueille certaines informations concernant les habitants et les participants aux manifestations locales, afin d'illustrer le bulletin municipal, le site internet de la mairie et, le cas échéant, ses autres supports de communication (bulletins, affiches, réseaux sociaux, etc.).

Ces traitements sont réalisés dans le respect de la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles et de droit à l'image. Chaque personne dispose à ce titre d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement des données la concernant, ainsi que d'un droit au retrait de son consentement pour l'utilisation de son image et de ses informations personnelles.

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos ou illustrations de nos supports de communication, ou si vous souhaitez demander le retrait ou la modification d'une photographie ou d'une information vous concernant (ou concernant votre enfant mineur), vous pouvez exercer vos droits à tout moment en contactant :

Par courriel : mairie@lampertsloch.fr ou par courrier :
3 Rue de l'École, 67250 Lampertsloch

Votre demande sera examinée avec attention et une réponse vous sera apportée.

*Les événements survenus entre
la finalisation du bulletin municipal et sa distribution
seront publiés au prochain numéro.*

Directeur de la publication : Pierre Herrmann
Commission communication : Sophie T., Simona, Sophie K. & Alexandre
Illustrations : Remes, Simona Casolari
Crédit photo : Sophie K, Sophie T, Marie, Pierre

Pour suivre nos actualités en temps réel,
n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet

www.lampertsloch.fr

Ou notre page Facebook 